

## Régularisation de charges

Par baamr, le 06/10/2016 à 14:09

## Bonjour,

Je suis locataire d'un logement social depuis 2011. Mon bailleur n'a jamais procédé à une régularisation de charges annuelle. Suis je dans le droit de ne plus payé mes charges mensuelles pour pouvoir pousser mon bailleur à effectuer cette régularisation.